

CFC

CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE COMMERCE EMPLOYE(E) DE COMMERCE + OPTION BILINGUE



L'option bilingue du CFC employé(e) de commerce est faite pour les élèves qui considèrent par goût ou par ambition que la maîtrise de l'anglais est absolument indispensable à une carrière professionnelle réussie.

Elle apporte aussi un élément supplémentaire de motivation pour des élèves de bon niveau qui veulent se préparer à des études supérieures et/ou des études à l'étranger.

NOUS CONTACTER

ECOLE SCHULZ
Rue du 31 Décembre 8
1207 GENEVE
022 707 41 41
info@esgva.ch
www.ecole-schulz.ch

ÉCOLE SCHULZ GENEVE



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée 3 ans de septembre à juin.
- Années 1 et 2 en présentiel à l'école
- Examen Partie Ecole en fin de 2^{ème} année
- 3^{ème} année : 12 mois de stage et validation de la partie pratique
Classes de 15 à 18 élèves

CONDITIONS D'ADMISSION

- Fin du cycle de scolarité obligatoire
- Examen du dossier scolaire et entretien de motivation
- Tests d'évaluation en anglais (niveau B1 requis) et lettre de motivation

**Préparer des certifications en Anglais pour ajouter des atouts
à votre profil professionnel**

CONTENU PEDAGOGIQUE

- ICA Information Communication Administration
- E&S Economie et Société
- Français
- Anglais (préparation examen IELTS)
- Italien ou Allemand
- PPI Pratique Professionnelle Intégrée (2^{ème} année)
- 4 Cours hebdomadaires bilingue : Business English, cours d'économie d'entreprise en anglais (préparation à l'examen « Vantage » Business English de Cambridge)

APRES UN CFC

- Poursuite d'études : Maturité Professionnelle, écoles professionnelles, Brevet Fédéral après une première expérience.
- Entrée sur le marché du travail.

ECOLAGE

Année 1	CHF 15000 CHF (10 mois)
Année 2	CHF 15000 CHF (10 mois) + PPI CHF 2500 (10 mois)
Année 3	CHF 1500 CHF (Salaire minimum de 1480 CHF mensuel pendant le stage 17760 CHF annuel)

+ CHF 300 d'inscription

(Pour toute inscription faite **avant le 30 juin**, le montant de celle-ci est de CHF 200).

Possibilité de régler une partie de l'écologie avec 3 chèques emploi formation (CAF) de 750-CHF, valeur totale de 2250-CHF.

ÉCOLE SCHULZ GENÈVE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	Lundi 31 août 2020
Vacances d'automne	du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2020
Vacances de Noël	du mercredi 23 décembre au vendredi 8 janvier 2021
Vacances de février	du lundi 15 février au vendredi 19 février 2021
Vacances de Pâques	du lundi 29 mars au vendredi 9 avril 2021
Vacances d'été	Vendredi 25 juin 2021

Semestre 1 : de septembre à janvier Semestre 2 : de février à juin
L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin.

Une leçon dure 45 minutes.



ÉCOLAGE

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.
L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.
Les livres ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites.
En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :

- CHF 80.- pour 1 personne
- CHF 60.- par personne pour 2 personnes
- CHF 45.- pour 3 personnes.